

PRISE DE PAROLE EN PUBLIC AVEC RÉALITÉ VIRTUELLE

N° de dispositif **22NDEN0036**

PNF Axe 5 – 5.2 / Renforcer les compétences transversales nécessaires à l'exercice de la fonction d'encadrant

Notice pédagogique

PUBLIC



Personnels d'encadrement
(chefs d'établissement, inspecteurs, attachés, directeurs de CIO, cadres référents départementaux ou académiques).

3 à 5 ans d'expérience

Souhaitant faire évoluer leurs compétences managériales vers plus d'aisance à l'oral.

Limité à **70 places**

DURÉE



Du 15 décembre 2022
au 23 mars 2023



18 heures

MODALITÉS



Parcours hybride :

- **6 h à distance** (2 h de réunion introductive et 2 distanciels d'1 h via M@gistère) ;
- **12 h en présence** (une session de formation à l'IH2EF) ;
- **un accompagnement et un projet d'action à faire dans les deux mois suivant le présentiel** (collectif) + visio de soutenance (2 h).

/ LA FORMATION

Cette formation est destinée aux cadres devant prendre la parole devant différents auditoires (enseignants, parents, élèves, presse) : réunions de rentrées, de parents d'élèves, discours d'inauguration, accueil d'un recteur, d'un président de région, évènement convivial, interviews et dans des circonstances parfois tendues ou douloureuses : évènement malheureux d'un personnel, fermeture de classes...

/ LES OBJECTIFS

- /// Améliorer ses qualités d'orateurs en interne et en externe (au sein de son service, avec ses partenaires, entre institutions). Renforcer son aisance à l'oral et améliorer son impact.
- /// Savoir écouter et installer un cadre authentique de communication.
- /// Savoir répondre aux questions et objections.
- /// Savoir structurer clairement son introduction et son intervention.
- /// Se préparer à la prise de parole et adopter un comportement efficace dans les échanges (renforcer ses qualités d'écoute, découvrir les pièges de la communication pour les éviter, s'affirmer dans ses interventions).
- /// Travailler la dimension non-verbale de la communication.



/ LES CONTENUS

Avant le présentiel : le parcours proposé est un parcours hybride : 4 h seront proposées à distance avant le présentiel à travers une visio d'introduction (2 h) puis deux modules à distance en autoformation d'une heure « communiquer » et « représenter sa structure » (sous M@gistère).

En présence : l'immersion en réalité virtuelle (VR, 20 % du temps de présence) participera à part entière à la pédagogie mise en place. Cette immersion doit permettre de quitter la situation factice des jeux de rôle et par conséquent un travail sur le rôle des émotions, la gestion de la parole, de l'élocution, du regard, de la respiration et de la gestion du stress, le verbal et le non-verbal. Chaque participant bénéficiera d'un casque de VR pendant le présentiel. La scénarisation qui alternera les périodes avec casque VR et sans casque, en dix groupes de 7 personnes, avec des coachs spécialistes de la prise de parole en public, permettra de travailler de façon progressive sur ses compétences orales, avec des feedbacks et des analytics (données recueillies dans les casques).

À distance : il sera proposé aux participants, par groupes, dans les deux mois, de relever un défi de communication au sein de leur structure, et le parcours sera clôturé par une soutenance collective en visio (2 h).

Notice technique et administrative

CALENDRIER DE LA FORMATION

DISTANCIEL 1 INTRO 2 h	AUTOFORMATION N° 1 (1 h)	AUTOFORMATION N°2 (1 h)	PRÉSENTIEL 12 h	DISTANCIEL 2 SOUTENANCE 2 h
15 décembre 2022 de 16 h à 18 h	Dès le 2 décembre 2022	Dès le 2 décembre 2022	Du 16 au 18 janvier 2023	23 mars 2023 de 16 h à 18 h

Les présentiels se déroulent à l'IH2EF, commencent à 14 h 00 et se terminent à 11 h 15.

PRÉREQUIS

Le parcours ne nécessite pas de prérequis. Toutefois, il est important que les cadres aient été confrontés à des situations réelles pour profiter au mieux de cette formation.

MODALITÉS FINANCIÈRES

L'IH2EF prend en charge l'hébergement et la restauration lors des séminaires sur son site. Les déplacements sont à la charge des académies.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'inscription se fera dans GAIA par les services académiques de formation sur le dispositif : **22NDEN0036**.

Date limite : 2 décembre 2022.

Nombre de places limitées à 70 personnes. De 2 à 3 personnes possibles par académie.



Vous avez une question à propos de cette formation ?

Joachim BROOMBERG
Ingénieur de formation, responsable
de cycles de formation
joachim.broomberg@education.gouv.fr
Tél. 05 49 49 25 49 / 06 12 11 30 85

Corinne VILLANEAU
Assistante de formation
corinne.villaneau@education.gouv.fr
Tél. 05 49 49 25 72 / 06 21 08 81 29